



# RÉINVENTONS UN CAPDENAC POUR TOUS



N°3

Lettre d'information  
de la liste  
Février 2026

contact@rcpt.fr

## JE SUIS CANDIDAT

Comme je vous l'ai annoncé depuis plusieurs mois, je remplis les conditions pour être candidat aux prochaines élections municipales et conduirai donc la liste "**Réinventons un Capdenac pour tous**".

Pour ce qui est essentiel, je veux prendre de la hauteur et vous offrir à vous, capdenacoises et capdenacois, le débat sur le fond des projets que vous attendez.

**Ce qui compte aujourd'hui et ce qui comptera lors de votre choix de vote le 15 mars prochain, c'est ce que nous proposons concrètement pour votre quotidien...**

**... parce que Capdenac-Gare C'EST NOTRE VILLE.**

**C'est maintenant** que j'appelle toutes celles et tous ceux dont on n'écoute jamais l'avis depuis des années, à nous rejoindre pour que les électeurs puissent enfin choisir en toute connaissance de cause.

Cette élection opposera deux méthodes, deux visions et deux projets radicalement différents. Notre liste propose **le courage, la technique, le renouveau, la transparence et l'action participative, pour une ville fière, entreprenante, libre et efficace.**

Notre programme repose sur des objectifs de remise en ordre, de reprise en main et sur des solutions concrètes, raisonnables et efficaces pour tous. Il a été construit collectivement et vous sera présenté dans cette lettre d'information et dans les suivantes.

**Le 2 mars s'ouvrira la campagne électorale officielle. Enfin, la presse sera tenue à une stricte égalité de traitement entre les candidats. Chacun a pu estimer jusqu'ici l'application de cette règle déontologique...**

Notre liste rassemble les meilleurs candidats possibles, unis par un seul objectif : **vous servir**. Les étiquettes politiques n'ont jamais été, pour nous, un critère de sélection sur la liste. Seule l'efficacité au service des habitants compte.

**Notre seul parti, c'est Réinventons un Capdenac pour tous.**

*Christophe Pourcel*





**Voici les candidats déjà présentés selon un ordre indépendant de l'ordre officiel de la liste.**



**Christophe POURCEL**  
**55 ans**

Tête de liste de  
"Réinventons un Capdenac pour tous"



**Marie-Claude MOYSSET-COMBETTES, 65 ans**

Ancienne assistante de dir. et marketing dans une entreprise agro-alimentaire locale. Conseillère municipale pendant deux mandats (1995-2008).



**Louis DOURNES**  
**40 ans**

Technicien d'exploitation et référent opérationnel dans le domaine de l'efficacité énergétique. Capdenacois de toujours, engagé depuis l'enfance dans la vie associative et sportive locale.



**Camille LAGIER**  
**29 ans**

Éducatrice spécialisée en protection de l'enfance. Accompagnement des enfants et des familles en Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S).



**Jean-Pierre GUIDO**  
**67 ans**

Assureur retraité. Président de l'OGEC de Capdenac-Gare et administrateur de l'Union départementale des OGEC - Référent immobilier d'associations.



**Véronique VIGUIÉ**  
**61 ans**

Infirmière spécialisée en santé au travail à la SNCF et au Ministère de la Justice - Bénévole au sein de l'équipe médicale du Pélé VTT de Rocamadour depuis 2001



**Arnaud ANDRIEU**  
**39 ans**

Responsable d'atelier chez Raynal et Roquelaure. Ancien chef de cuisine en France et à l'étranger.



**Lucille GUAYROSO**  
**44 ans**

Ingénieure responsable aux affaires réglementaires dans les produits fertilisants - Herboriste diplômée - Co-trésorière du comité des Fêtes.



**Ronald VERDUN**  
**59 ans**

Commerçant à la retraite et ancien chargé d'affaires dans le secteur de la plomberie.



**Audrey DECHAMPS**  
**40 ans**

Cheffe de service à la Police Municipale de Figeac. Ancienne gendarme (20 ans de carrière, dont plus de 10 ans en qualité d'Officier de Police Judiciaire).



**Thierry JACQUES**  
**63 ans**

Retraité, anc. resp. régional dans une entreprise internationale du secteur agro-alimentaire. Membre du bureau du club de tir.



**Régine MAILLEBUAU**  
**63 ans**

Ancienne technicienne de laboratoire à l'hôpital de Figeac et de Decazeville. Investie dans l'APE et le Cercle des nageurs. Conseillère municipale d'opposition de 2008 à 2014.



**Marc DUMAS**  
**51 ans**

Agent de maîtrise en CT, resp. gestion fin., admin., tech. et jur. Adm. général du CNAS, président de la délégation départementale. Anc. membre du Foyer Rural de Saint-Julien d'Empare.



**Pierre CROS**  
**56 ans**

Chirurgien-dentiste, Membre de Afrique sourire, Membre du collectif [onveutdesmedecins](#)



**Thierry FARAGOU**  
**63 ans**

Cadre retraité de la métallurgie (33 ans chez Ratier-Figeac). Encadrant bénévole (éducateur, trésorier, secrétaire, vice-président) durant 12 ans à l'école de football.



**Vincent LACASSAGNE,**  
**59 ans**

Conducteur d'engins de Travaux Publics



**Yann BOURHIS**  
**62 ans**

Administrateur de sociétés. Consultant en développement commercial au Grand Export. Animateur de plusieurs cercles de réflexion.



# SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ À CAPDENAC-GARE

## ANTICIPER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Capdenac-Gare évolue dans un environnement globalement rassurant. L'Aveyron figure, en effet, parmi les départements les plus sûrs de France, un atout réel pour notre commune d'environ 4 500 habitants. Pour autant, les chiffres locaux récents et surtout le ressenti des habitants montrent que la tranquillité du quotidien ne peut plus être considérée comme acquise.

Sur la période 2024-2025, **143 faits de délinquance** ont été recensés à Capdenac-Gare, soit environ **21 faits pour 1 000 habitants**. Un niveau encore contenu, mais qui masque une évolution notable : **les atteintes aux personnes constituent aujourd'hui le principal point de vigilance** avec 53 agressions physiques ou sexuelles recensées. Les coups et blessures volontaires hors cadre intrafamilial sont en nette hausse (+66,7 %).

Les atteintes aux biens restent, quant à elles, relativement faibles. Cambriolages peu nombreux, dégradations et vols globalement stables : Capdenac-Gare demeure bien en-dessous des moyennes départementales et ce malgré une augmentation marquée des cambriolages ailleurs en Aveyron. Un équilibre fragile qu'il convient de préserver.

Au-delà des chiffres, **les usages évoluent et les attentes des habitants aussi**. Depuis plusieurs années, de nombreux Capdenacais nous font remonter des préoccupations très concrètes : nuisances nocturnes, dégradations ponctuelles, dépôts sauvages, tensions autour de certains parkings ou encore difficultés de circulation sur les axes les plus fréquentés. Sans dramatiser la situation, il est clair que nous devons **renforcer nos moyens d'action** pour améliorer le quotidien et protéger celles et ceux qui vivent ici.

### Une police municipale pour une présence humaine et de proximité

Dans ce contexte, la création d'un **poste de police municipale** constitue une réponse structurante, pragmatique et adaptée à la taille de la commune. Son rôle ne serait pas de se substituer à la gendarmerie nationale, mais de la compléter, en se concentrant sur la tranquillité publique et le cadre de vie.

La police municipale ainsi renforcée permettra une **présence visible et régulière sur le terrain**, facteur reconnu de prévention et de dissuasion. Elle interviendra sur les incivilités, la sécurisation des abords des écoles, de la gare et du centre-ville, la prévention routière (vitesse, stationnement, comportements à risque) et assurera un indispensable travail de médiation entre habitants, élus et institutions.

Renforcer la présence sur le terrain, mieux coordonner les acteurs et créer du dialogue concrétiseront ces leviers concrets qui permettent d'agir efficacement, sans surenchère ni déconnexion des réalités locales.

La sécurité est une mission de proximité. Elle se construit avec les habitants, pour les habitants dans une réelle relation de confiance.

Toutes les forces de l'ordre présentes sur le territoire seront, par ailleurs, systématiquement associées à la conception des événements sur la commune.



Credit photo : Chris

**4407**  
habitants

**143**  
Faits recensés (délits actes de délinquance et crimes)

**PRÈS DE 3**  
Faits chaque semaine



Ses missions, définies par la Loi, couvrent la tranquillité publique, la police de la route, la salubrité et l'environnement, la sécurité des événements communaux et l'application des arrêtés du maire. C'est un **outil de proximité**, au service du vivre-ensemble et du sentiment de sécurité.

#### **La vidéoprotection : un outil moderne, utile et encadré**

En complément de cette présence humaine, nous proposons la mise en place, trop souvent repoussée par l'équipe sortante, d'un **dispositif de vidéoprotection raisonné et proportionné**. L'objectif n'est ni de surveiller tout le monde ni de transformer Capdenac-Gare en ville sous contrôle permanent. Il s'agit simplement de disposer d'un outil moderne permettant de **prévenir certaines incivilités, d'aider à l'élucidation de faits précis lorsque cela est nécessaire et de sécuriser les lieux les plus fréquentés**.

Le cadre légal est strict et rassurant. La vidéoprotection est encadrée par le Code de la sécurité intérieure et par les recommandations de la CNIL.

Les images ne pourront être consultées que par des agents habilités pour une durée limitée (30 jours maximum) et uniquement dans des situations précises, notamment sous réquisition judiciaire. Une déclaration préfectorale sera bien entendu réalisée avant toute mise en service. Nous avançons donc dans un **cadre clair, transparent et respectueux des libertés individuelles**.

Les emplacements envisagés reposent sur une observation attentive des usages de la ville. Plusieurs secteurs apparaissent naturellement prioritaires :

- la **gare SNCF**, très fréquentée tôt le matin et tard le soir,
- le **centre-ville**, autour de la place de la République et de la rue Gambetta,
- certains **équipements publics** (groupe scolaire, crèche, médiathèque, salle des fêtes),
- les **entrées de ville** et les axes structurants, notamment la **RD 840**.

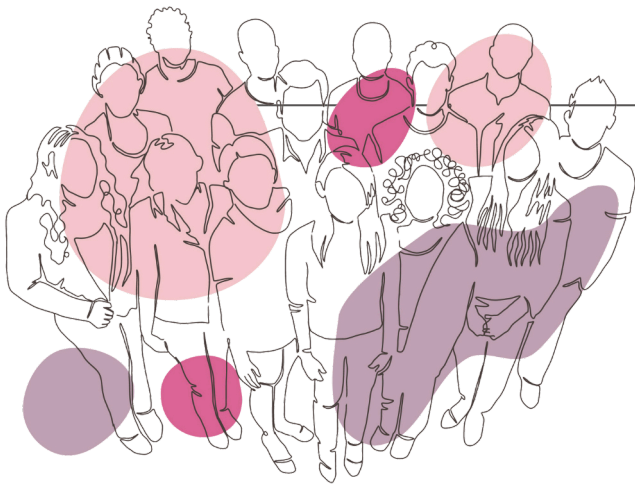
Le dispositif serait progressif avec des caméras adaptées à chaque situation : caméras dôme pour les grands espaces, caméras fixes pour les rues commerçantes, caméras infrarouges pour les zones peu éclairées. À terme, et uniquement si un besoin clairement identifié le justifie, des dispositifs de lecture de plaques aux entrées de ville pourraient être envisagés.

#### **Agir aujourd'hui pour préserver la qualité de vie de demain.**

Capdenac-Gare reste une commune à taille humaine où il fait encore bon vivre. Mais préserver cette qualité de vie suppose d'anticiper, d'écouter les habitants et de se doter d'outils adaptés. **Police municipale et vidéoprotection ne sont pas des réponses idéologiques**, mais des solutions concrètes, équilibrées et responsables au service de la tranquillité, de la prévention et du respect de chacun.

Des "signaux faibles" et le ressenti des habitants nous montrent que l'équipe sortante, par pure idéologie politicienne, a trop longtemps repoussé tous les projets en ce sens.

**Nous nous engageons à ce que ces propositions soient immédiatement débattues en Conseil municipal et adoptées par notre future majorité.**



## ASSEZ D'ATTENDRE !

### COUVERTURE POUR LE FOYER DE SAINT JULIEN D'EMPRE

Depuis trop longtemps, le Foyer de Saint-Julien d'Empare demande une autorisation municipale pour couvrir à ses frais l'espace privé de la commune devant l'ancienne école de Saint-Julien d'Empare, actuel lieu des festivités annuelles.

La réponse de la municipalité sortante est sans cesse différée depuis de nombreuses années.

**NOUS nous engageons, solennellement ici, à étudier et à répondre à cette demande dès la première réunion du Conseil Municipal.**■



SI ON PARLAIT D'ASSOCIATIONS ?... HALTE AUX RUMEURS !

### Une mise au point s'impose et elle sera ferme.

Depuis plusieurs jours, l'équipe sortante nous caricature en « dangereux ultralibéraux réactionnaires » qui voudraient « mettre fin aux subventions aux associations de Capdenac-Gare ».

Dans le même temps, plusieurs responsables d'associations nous ont alertés : L'équipe sortante prétexterait les élections pour suspendre des versements pourtant votés. Ces pratiques d'un autre âge de prise en otage du tissu associatif local sont si mesquines que nous n'osons y croire. Ce serait grave. Ce serait irresponsable. Et ce serait indigne d'une gestion transparente.

Manier le chantage financier pour servir une stratégie politicienne, c'est faire passer ses intérêts avant ceux des associations, des bénévoles et des habitants. Si cela était réel, nous ne pouvons que conforter les responsables associatifs et les inviter à dénoncer, comme nous, cette logique de peur et de division.

### Disons le sans détour et sans ambiguïté :

Nous respecterons intégralement le budget voté, ainsi que tous les versements prévus, jusqu'à l'adoption du prochain budget. Il n'y aura ni rupture brutale, ni décision arbitraire, ni passage en force. Les suspensions actuelles n'ont aucune justification objective.

Nous défendrons la vie associative, pilier essentiel de Capdenac-Gare. Dès l'an prochain, nous ouvrirons une consultation transparente avec l'ensemble des associations, afin que chacune puisse exprimer ses besoins réels, financiers comme matériels.

Soutenir les associations, ce n'est pas les instrumentaliser. Gouverner, ce n'est pas faire peur.

La démocratie locale mérite mieux que des procès d'intention et des manœuvres de dernière minute.■

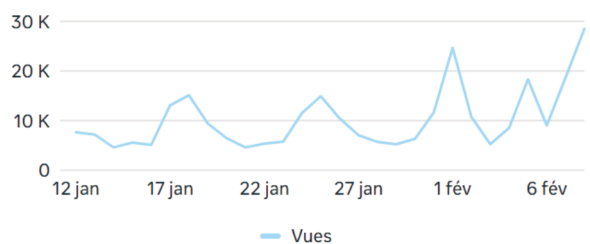
## Merci !

**Merci à celles et ceux qui nous suivent, nous lisent, nous partagent... même en silence sur Facebook et Instagram.**

Vues ①

Exporter ▼

286,3 K ↑ 50,8 %





# DES THÈMES PHARES DE NOTRE FUTUR MANDAT

## 1ère partie



### Développement économique

- Se réapproprié, par convention, la compétence pour développer le tissu économique sur la commune (Commerces, artisans, services et industries).
  - S'appuyer sur des investisseurs volontaires pour encourager les formules de pépinières privées d'entreprises (à la manière de Station F à Paris) ou incubateurs/accélérateurs privés pour accompagner des jeunes entreprises.
  - Désigner un "Maire - adjoint coordonnateur au développement économique".
- 



### Sécurité et tranquillité publiques

- Mettre en place dans l'année 2026 la vidéo-protection sur des points sensibles de la ville.
  - Implanter un véritable Poste de Police municipale et une véritable Brigade.
  - Entamer le développement de l'éclairage LED sur toute la commune et faire rétablir par le Grand Figeac l'éclairage public nocturne.
  - Recenser sur 2026 toutes les anomalies de voirie grâce au signalement encouragé de la population.
- 



### Négocier avec le futur exécutif du Grand Figeac

- Ne plus se contenter de subir, imposer des délégations ad hoc pour retrouver le pouvoir de "faire" à Capdenac-Gare.
  - Négocier avec le Grand Figeac des conventions de compétence liée en matière économique, culturelle et touristique.
- 



### Eau et Assainissement

- Revenir à une gestion en Régie Municipale de l'eau pour retrouver des marges budgétaires nécessaires à la rénovation du réseau afin de sortir la commune des risques sanitaires actuels.
  - Créer une nouvelle interconnexion avec un nouveau partenaire fiable pour assurer la continuité de l'approvisionnement quelles que soient les conditions.
- 



### Accompagnement de nos Aînés :

- Mettre en place un Point Info Seniors, avec le soutien du Département de l'Aveyron, afin d'accompagner nos seniors dans leurs démarches et de les aider efficacement sur les questions administratives.
- Agir en partenariat avec les Établissements existants



## Démocratie participative et réponses aux habitants

- Instaurer systématiquement une consultation des habitants pour tout projet structurant supérieur à 1 million d'euros, afin que les citoyens aient le dernier mot sur les décisions majeures.
- Garantir des réponses dans des délais raisonnables aux demandes des habitants et des associations, et inscrire à l'ordre du jour du Conseil municipal les projets en attente depuis des années (couverture de l'espace privé de la commune au foyer rural de Saint-Julien-d'Empare, Club House du Rugby, etc.).

## Aider efficacement les professionnels de santé

- Proposer aux professionnels de santé de la commune un schéma d'organisation et d'optimisation, afin que, durant le mandat, chaque habitant puisse disposer d'un médecin traitant et accéder localement aux professionnels de santé dont il a besoin.

## Une écologie choisie, mesurable et évaluée :

- Adopter un **Plan communal de transition écologique 2026-2036** (avec un calendrier précis, des objectifs chiffrés, des indicateurs publics de suivi et un bilan annuel présenté aux habitants).
- Mettre en place un **Plan communal « Zéro passoire thermique »**, pour accompagner efficacement les ménages qui renoncent encore trop souvent à la rénovation énergétique faute d'un accompagnement adapté.
- Déployer des solutions écologiques et durables de lutte contre les moustiques, respectueuses de la santé publique et de l'environnement.

## Réouverture de la piscine en été

- **Négocier obstinément avec l'Intercommunalité une non fermeture l'été**
- Consulter les maîtres-nageurs afin d'identifier une solution permettant cette mesure.

## À suivre : Les autres thèmes dans la prochaine Lettre d'information...

### CAFÉS-DÉBATS

Participez à des temps d'échange ouverts et conviviaux dans les cafés de Capdenac-Gare, autour des enjeux locaux. Chaque rencontre permettra de présenter notre programme, de répondre à vos questions et d'aborder un thème spécifique.

**Jeudi 19 février (18h30-20h)**

**Auberge la Diège,**  
2 Rte de la Diège, 12700 Capdenac-Gare.

Débat sur notre programme général, suivi du thème :

**Attractivité et développement économique.**



L'accueil par les établissements ne vaut ni soutien politique ni engagement partisan.  
Entrée libre – consommation à régler sur place.

